

## CONDITIONS D'ENTREE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

### Formation initiale

La Bretagne propose une large gamme de formation agricole concernant de nombreux secteurs d'activités allant de la 4<sup>ème</sup> jusqu'au niveau ingénieur. Les conditions pour rentrer dans ces formations sont les suivantes :

CLASSES	Caractéristiques	Niveau requis	Autres niveaux possibles (dérogation nécessaire)	Démarche administrative
4 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole	Destinée aux élèves souhaitant découvrir les métiers de l'agriculture	5 <sup>ème</sup> de collège 4 <sup>ème</sup> SEGPA Et avoir 14 ans	5 <sup>ème</sup> SEGPA *	(*) Inscription directement au niveau des établissements et faire une demande de dérogation si nécessaire
3 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole		4 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole 4 <sup>ème</sup> (Education nationale) 3 <sup>ème</sup> insertion professionnelle (EN) 3 <sup>ème</sup> (EN) 3 <sup>ème</sup> SEGPA	4 <sup>ème</sup> SEGPA *	
CAPA (niveau V)	Se prépare en 2 ans	3 <sup>ème</sup> de collège 3 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole 3 <sup>ème</sup> d'insertion professionnelle 3 <sup>ème</sup> découverte professionnelle (DP) 6 heures 3 <sup>ème</sup> SEGPA		S'inscrire dans le cadre de la procédure académique de fin de troisième
Seconde professionnelle	Prépare à un baccalauréat professionnel en 3 ans	3 <sup>ème</sup> de collège 3 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole 3 <sup>ème</sup> découverte DP 6heures		
2 <sup>nd</sup> générale et technologique	Option Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable (EATDD)	3 <sup>ème</sup> de collège 3 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole 3 <sup>ème</sup> découverte professionnelle (DP) 6 heures		

CLASSES	Caractéristiques	Niveau requis	Autres niveaux possibles (dérogation nécessaire)	Démarche administrative
BAC S (niveau IV)	Série Scientifique spécialité "Ecologie agronomie et territoires"	2 <sup>nd</sup> e Générale et technologique		Inscription auprès des établissements concernés
BAC TECHNO (niveau IV)	Série STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) support : - Production animale, - Transformation des produits alimentaires, - Aménagement et valorisation des espaces, - Services en milieu rural	2 <sup>nd</sup> e Générale et technologique BEPA ou BEP (titulaire du diplôme) CAPA d'une spécialité comparable (éventuellement) et avis favorable du Conseil de classe	- Seconde professionnelle	Inscription auprès des établissements concernés
1ERE BAC PRO (niveau IV)	Préparation d'un baccalauréat professionnel en 2 ans	Titulaire d'un CAPA ou d'un BEPA du même secteur ou issu de Seconde professionnelle	- Titulaire d'un CAPA ou d'un BEPA d'un autre secteur - Seconde générale et technologique - Elève ayant suivi la scolarité complète d'une classe de 1 <sup>ère</sup> - Titulaire d'un diplôme de niveau V	Inscription auprès des établissements concernés
Classe préparatoire technologique et biologie	Classe préparatoire en 2 ans. Prépare aux concours pour entrer : - aux Ecoles Nationales Vétérinaires, - aux Ecoles d'ingénieurs agronomes / Ecoles d'ingénieurs du domaine des biotechnologies	Titulaire d'une Bac. Sciences et technologies de laboratoire (STL) ou Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)		Procédure internet Post- Bac.
BTSA (niveau III)	Brevet de technicien supérieur agricole	Variable selon les options } Bac général Bac professionnel Bac techno		Procédure Internet commune à l'Education Nationale "admission post bac"
Classe prépa post BTS	Prépare le concours pour entrer à ENSA - ENITA - ENV - ENGEES en 1 an	BTSA toutes options Certains BTS Certains DUT		Inscription sur dossier auprès de l'établissement proposant cette classe : LEGTA Le Rheu